



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-23-118**  
**L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU**  
**SUPPORT DE LA PLATEFORME DE EN DATE DU 28 FEVRIER 2023**  
**GOVERNANCE RGPD EN MODE SAAS**

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le marché relatif à la l'utilisation, l'assistance et la maintenance de la plateforme de gouvernance RGPD est arrivé à échéance au 31 décembre 2022 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de poursuivre l'hébergement, l'exploitation et la maintenance de la plateforme de gouvernance RGPD ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société DATA LEGAL DRIVE, sise, 120 rue Jean Jaurès-92300 Levallois-Perret, représentée par Monsieur Emmanuel LECERF, en qualité de Directeur Général Adjoint, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la plateforme de gouvernance RGPD en mode SAAS.

La validité de ce marché court à compter du 1er mars 2023 avec une période initiale de 10 mois.

Il est reconductible de façon tacite trois fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2026.

Le montant annuel du marché correspond au coût de la prestation à prix forfaitaire qui s'élève à 3 000.00 € HT.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

**Signé**

**Eric BENSOUSSAN**